

Strasbourg, jeudi 20 mai 2021

Chalampé/Neuenburg am Rhein : sécurisation des déplacements cyclistes, piétons et réparation du pont sur le Rhin

La rénovation du pont sur le Rhin et la sécurisation de la traversée des cyclistes et piétons entre Chalampé (RD39) et Neuenburg am Rhein (B 378) est une opération conduite sous la maîtrise d'ouvrage de la Collectivité européenne d'Alsace. Ce chantier a démarré le 17 mai dernier et s'échelonne sur 10 mois. Les travaux se termineront début 2022 à l'occasion de la tenue du « Landesgartenschau », le salon national de l'horticulture à Neuenburg am Rhein.

Ce projet constitue un exemple significatif de coopération transfrontalière entre la France et l'Allemagne.

Le passage entre la France et l'Allemagne comporte trois ponts qui enjambent la RD52 côté France, le grand canal d'Alsace et le Rhin et dessert également une presqu'île accueillant un parc naturel, quelques habitations et un parcours de golf.

Deux chantiers menés conjointement

Les travaux, **d'un montant global de 4,764 M€ HT**, concernent deux chantiers qui seront réalisés en parallèle :

- la réhabilitation du pont sur le Rhin,
- la création d'un passage piétons/cycles sur la totalité de la traversée entre Chalampé et Neuenburg.

La réhabilitation du pont sur le Rhin

Les travaux **d'un montant de 2,5 M€ HT** porteront à la fois sur les équipements et la structure de cet ouvrage d'art mixte acier/béton construit par les services allemands en 1963. Ils seront financés à parts égales par le Land du Bade Württemberg et la CeA.

Ils comprennent la reprise intégrale de l'étanchéité et de la couche de roulement, la mise en conformité des dispositifs de retenue (glissières) et le remplacement des joints de chaussée et des trottoirs. Enfin, les supports des appuis du pont seront renouvelés, les poutres métalliques seront protégées de la corrosion par l'application d'une peinture et le système d'assainissement des eaux de pluie sera amélioré.

Le passage piétons/cycles entre Chalampé et Neuenburg am Rhein

Son aménagement **pour un budget total de 2,264 M€ HT**, sera co-financé par l'Europe au titre du Fonds européen de développement régional, le FEDER, (1,132M€ HT), par l'Etat français (0,400 M€ HT), par Mulhouse Alsace Agglomération (0,204 M€ HT), par le Land Bade Württemberg (0,136 M€ HT) et par la Collectivité européenne d'Alsace (0,392 M€ HT).

La largeur des trottoirs sera doublée et passera de 1 m 50 à 3 mètres, y compris sur l'Île du Rhin. Cela permettra d'établir une continuité entre l'EuroVelo 15 et la véloroute Rhin, itinéraires structurants et très empruntés.

Les modalités de circulation

Du 7 juin jusqu'à la fin du chantier au printemps 2022, l'ensemble du tronçon entre Chalampé et Neuenburg sera barré dans les deux sens de circulation France/Allemagne et Allemagne/France. Les usagers seront invités à suivre un itinéraire de déviation via la RD52, l'A36 et l'autoroute allemande A5.

Un alternat autorisé uniquement pour les riverains de l'Île du Rhin, mis en place sur le premier pont entre Chalampé et l'Allée du Golf, permettra aux habitants de rejoindre leur domicile.

En fonction de l'avancée du chantier, seuls les vélos et piétons pourront circuler entre l'Allemagne et la France.

Les véhicules non autorisés à emprunter les ponts pourront suivre un itinéraire conseillé par Neuf-Brisach et la RD52, ou rejoindre le réseau autoroutier.

La Collectivité européenne d'Alsace lance un appel à la plus grande prudence, au respect des dispositifs de circulation et des équipes mobilisées.

Avancée des travaux visible sur infochantiers68.fr



Contact presse :

Anne Pradines
Collectivité européenne d'Alsace
06.75.55.23.61
anne.pradines@alsace.eu